

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 14 Septembre 2020

L' an 2020 et le 14 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de  
DUBOIS Thomas Maire

**Présents** : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : BARBIER Séverine, CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GAMBARDELLA AUDREY, KEMPEN Sabrina, LABBE Vanessa, MARQUES Isabelle, VIRON Marine, MM : BASSO Claude, BODEVING Jacky, DARDENNE Olivier, FREULON Jean-Louis, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, MOREAU Franck, POTRON Philippe, SBAI Nabil

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LONGUEPEE Nicole à M. BODEVING Jacky

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 18

**Date de la convocation** : 08/09/2020

**Date d'affichage** : 08/09/2020

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
le : 15/09/2020

et publication ou notification  
du : 15/09/2020

**A été nommée secrétaire** : M. BODEVING Jacky

#### **Objet des délibérations**

### SOMMAIRE

lotissement "domaine du Moulin"  
rue de chalons  
CLECT - commission locale d'évaluation des charges transférées  
Désignation d'un délégué

réf : 01\_362020 DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES  
Vu la construction du lotissement rue de Chalons "domaine du Moulin"

Vu la demande de l'aménageur qui a besoin d'un nom de rue pour les différents concessionnaires

Suite aux échanges des conseillers municipaux, il est proposé rue des bateliers ou rue des marinières

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DECIDE** de nommer cette rue : **rue des bateliers**

la numérotation des parcelles sera la suivante :

en entrant dans le lotissement côté droit jusqu'à l'entrée de la rue : 1/3/5/7/9/11/13/15/17/19/21/23

ilôt central : 2/4/6/8/10/12

les logements collectifs : 25 A - 25 B rue des bateliers

A l'unanimité (pour : 19 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 01\_372020 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C IV du code général des impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil Communautaire de Communauté Urbaine du Grand Reims

Vu les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Vu la délibération CC-2017-26 du 19 janvier 2017 portant création, entre la Communauté Urbaine du Grand Reims et les communes membres, de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Considérant que ladite commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque commune disposant au moins d'un représentant

Considérant le renouvellement des conseils municipaux suite aux élections municipales

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** de nommer à la CLECT titulaire : Jean-Louis FREULON  
suppléant : Nabil SBAÏ

A l'unanimité (pour : 19 contre : 0 abstentions : 0)

### **Questions diverses :**

#### **Rentrée scolaire :**

- protocole sanitaire allégé
  - pas de port du masque pour les moins de 11 ans
- Une rentrée sans problème.

Effectifs de l'école maternelle : PS : 18 - MS : 17 - GS : 24  
16 enfants de Puisieux et 5 dérogations

Effectifs de l'école primaire : CP : 24 - CE1 : 21 - CE2 : 23 - CM1 : 24 - CM2 : 21

#### **Présentation d'une activité artisanale :**

Mr DUPRAT Clément, sillerotin, a présenté son projet de création d'une activité artisanale qui consiste à la fabrication de mobilier contemporain avec différents matériaux (bois, métal....). Création de sa société en cours. adhésion à une coopérative.  
Il est à la recherche d'un local de préférence sur Sillery ou alentours d'environ 100 m<sup>2</sup> avec porte sectionnelle et espace de déchargement ;

#### **Lotissement Foyer Rémois près de la déchetterie :**

dénomination de la rue "les Bateliers"  
les parcelles sont toutes vendues ou avec option

#### **Aménagement de la traverse de Sillery :**

Le maire présente des propositions d'aménagement :

- giratoire au carrefour de la rue de Puisieux
- surélévation face à la boulangerie
- chaussée rétrécie de la rue de la Barre aux feux tricolores avec élargissement des trottoirs

#### **Tarifs de la restauration scolaire :**

il sera organisé une réunion de travail prochainement sur ce sujet

#### **C.L.E.C.T :**

M. FREULON Jean-Louis représentera la commune de Sillery à la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées du GrandReims.

#### **divers :**

Le maire présente la charte de gouvernance du Grand Reims.

Suite aux plaintes des riverains de la route de Chalons (bruit), un aménagement temporaire de la circulation est en place.

Dans le cadre de travaux d'amélioration et de mise aux normes, la déchetterie de Sillery sera fermée à compter du lundi 31 août 2020 pour une durée prévisionnelle de 5 mois. La réouverture est envisagée courant février 2021.

Le cheminement piéton sur la RD33 Sillery-Puisieux est à l'étude.

La commune est propriétaire de terres à vigne. La maison Moët et Chandon propose la location des

terres à vigne près du chemin de la Barbarie.

L'ouverture du P.L.U en accord avec le Grand Reims pour améliorer les règles de bon voisinage.

La reprise des activités associatives avec application des nouvelles normes sanitaires.

Le forum des associations : moins de monde et sections

L'aménagement de la place de l'église reste toujours d'actualité.

Le maire rappelle le pot de l'amitié avec les anciens conseillers et les employés communaux.

Prochain conseil municipal le 5/10/2020 à 20h.

En mairie, le 28/09/2020  
Le Maire  
Thomas DUBOIS

